

## Conseil municipal 9 septembre 2016

### Forêt

Nous avons accueilli M. Legrand, nouvel agent ONF, qui nous a présenté l'état d'assiette 2016/2017, état sans surprise puisque conforme au plan d'aménagement communal.

Concernant l'affouage, le règlement ainsi que la taxe restent inchangés pour cette année.

### Déclassement avenue A. Thomas

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du compte-rendu de la réunion du 8 juillet 2016, ne peut accepter la proposition du département. En l'état actuel du dossier, la rue Albert Thomas reste donc communale. Le conseil souhaite que le Maire prenne l'attache de son homologue de St Loup pour harmoniser l'attitude des deux municipalités concernant cette avenue commune.

### Rencontres avec la poste

Monsieur le Maire a eu deux rencontres avec des responsables de la poste (7 et 22 juillet)

- le contrat de neuf ans que nous avons signé avec la poste sera renouvelé automatiquement en 2017.

-notre projet consistant à ramener l'Agence postale communale au centre bourg peut être envisagé l'année prochaine puisque des aides nous seront accordées tant pour les travaux que pour le mobilier.

### Voie verte communautaire

Une réunion réunissant notre communauté de communes ainsi que celle des « Vosges méridionales » et celle de « Terres de Saône » a eu lieu au siège de la CCHC le 21 juillet. Il est convenu de monter un projet de voie verte allant de Plombières au Val d'Ajol en passant par Aillevillers, Corbenay et Fougerolles, et de relier ce projet avec celui de « Terres de Saône, ce qui permettrait d'aller d'Aillevillers à Port d'Atelier.

### PLU

Le travail sur le Projet de territoire a commencé. Une réunion concernant la population a déjà eu lieu, d'autres suivront dans les mois à venir, au fur et à mesure de l'avancée du projet. Pour mémoire, outre le Maire, nos deux représentants sont M. Bague et Mme Kowalik.

### Ecole

La Commission de recrutement s'est réunie le 27 juillet.

Le poste de Mme François a été attribué à Mme Prétot.

La journée du vendredi à l'école maternelle (jour où Mme Clevy ne travaille pas) est attribuée à Mme Reuter.

Le ménage de l'école primaire sera effectué jusqu'à la rentrée des vacances de Toussaint par Mme Ricardo. Le poste ne sera attribué de manière définitive qu'à cette date car il doit être publié au Centre de gestion de la fonction publique.

La classe de Mme Sirveaux (CP/CE1) a été équipée, pour la rentrée, de tablettes numériques.

### Demandes de subvention

Durant l'été, nous avons reçu les réponses à nos demandes de subventions (35% pour le jardin public, 30% pour la rénovation des façades de nos bâtiments du centre bourg, 70% (DETR + département) pour les travaux d'accessibilité)

### Subvention enveloppe parlementaire

Le Conseil demande au Maire de solliciter nos parlementaires pour l'obtention d'aide (sur leurs

enveloppes parlementaires) concernant les travaux à venir d'aménagement des bâtiments du centre bourg.

### Sécurité

Une phrase sera ajoutée à l'article 14 du règlement intérieur des salles communales, article concernant la sécurité : « Un contrôle des accès devra être mis en place durant toute la durée de la manifestation. »

### Divers

L'une de nos locataires a une dette de 2 500€ envers la commune. Le tribunal d'Instance de Vesoul a effacé cette dette c'est-à-dire que nous sommes tenus de l'annuler. Le Conseil en prend acte mais réitère son souhait de voir cette locataire trouver un logement plus en rapport avec ses revenus.

Monsieur le Maire a déposé plainte à la gendarmerie le 17 août pour dégradation de biens publics, suite à la vitre cassée par malveillance la nuit précédente. Dès la fin de l'aménagement de ce bel espace à l'arrière de l'ancienne école primaire, une caméra de surveillance sera installée. Un arrêté interdisant toute nuisance sonore après 21h l'hiver, après 22h l'été, sera pris également par le Maire.

-Un courrier a été envoyé, début septembre à la DDT, service « environnement et risques » pour demander d'engager des poursuites vis-à-vis du propriétaire de la parcelle située en bordure de la route du Prédurupt, parcelle qui sert de décharge sauvage à de nombreuses personnes sans scrupules qui, à l'avenir, pourraient être inquiétées elles-aussi.

-Prochain conseil : vendredi 14 octobre